

**AR Prefecture**

063-216304337-20230713-28\_2023-DE  
Reçu le 17/07/2023  
Publié le 17/07/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 7  
En exercice : 7  
Qui ont pris part à la délibération : 7  
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-trois, le treize juillet**, le Conseil Municipal de la commune **de TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

**Délibération 28/2023 :**

**Objet : Tarif de l'eau et de l'assainissement**

Mme Yannick BONY, maire de TORTEBESSE propose de modifier la première tranche de la tarification de l'eau et de l'assainissement à compter de la prochaine facturation de l'année 2023 :

- 0 à 20 m3 : 1.00 euros

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à la majorité la décision de Madame le Maire.

Y. BONY

